

Formation pratique de télépilote professionnel

Présentation

L'université Paul Sabatier propose cette formation certifiante de 4 jours au cours de laquelle vous apprendrez à télépiloter votre drone dans le respect de la réglementation de la DGAC, selon trois scénarios nationaux S1, S2 et S3. Elle est en accord avec l'arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir. Vous manipulerez des drones de catégories différentes et vous serez mis en situation professionnelle. Cette attestation, couplée au Certificat d'Aptitude Théorique du Télépilote (CATT), vous permettra d'exercer le métier de télépilote en milieu professionnel.

Objectifs

Maîtriser le pilotage de drones multi-rotors (les drones de type aile volante ne sont pas utilisés dans cette formation) pour réaliser des missions professionnelles en mode manuel ou automatique.

Prérequis : Avoir obtenu le CATT (document justificatif à envoyer par email).

Public visé et prérequis

Tout public désirant devenir télépilote professionnel ayant plus de 16 ans.

Programme/Compétences visées

La semaine de formation (28h) s'articule autour de plusieurs compétences complémentaires organisées selon les scénarios de vols :

Compétences communes à tous les scénarios (S1, S2 et S3)

- Préparation du vol mission (vérifier le scénario, masse au décollage, zone de vol, réglementation, information aéronautique...)
- Préparation du vol Machine (état général de l'aéronef, configuration matérielle et logicielle, instrumentation, limiteur de zone et d'altitude...)
- Vol en situation normale (respecter le volume de vol du scénario, conserver la trajectoire nominale, gérer une discontinuité de vue de l'aéronef...)
- Vol en situation anormale (perte de puissance, perte de localisation, sortie de zone)
- Briefing, Débriefing, Retour d'expérience (zone de vol, de décollage, sécurité des tiers, compte rendu d'évènement...)

Pour les vols en scénarios S2 et S3, les trois premières compétences citées ci-dessus seront traitées de manière plus détaillée en rapport avec les scénarios de vols (coupe circuit, système de limiteur de chute...).

Moyens matériels utilisés :

- Vols en extérieur et cours en salle de formation à l'IUT d'Auch
- Cartes de navigation et applications nécessaires à la préparation d'un vol en respectant la réglementation aérienne.
- Sites internet spécialisés (SIA, DGAC, DSAC...)
- Drones de différentes catégories (<25 kg).

Livret de formation et attestation finale

En fin de formation, chaque stagiaire reçoit un livret de formation. Une attestation de formation est également délivrée suite à une mise en situation pratique.

Responsables pédagogiques

Frédéric BAUP

frederic.baup@iut-tlse3.fr

IUT A site d'Auch

Département Génie Biologique

Inscription Administrative

MISSION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

Fabien LATRAUBE

fabien.latraube@iut-tlse3.fr

Prix

1800 €

Déroulement de la formation

Durée : 28 heures

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30

Dates : 19 au 22 Juin 2023

Lieu :

IUT AUCH

Salle 208 – 8h30

24 rue d'Embaquès

32000 AUCH

Formation en présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Nombre de participants :

Minimum : 4 personnes

Maximum : 8 personnes

Modalités d'enseignement :

Salle informatique, logiciels nécessaires à la formation, aéronefs de l'IUT

Les repas ne sont pas compris